

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

**Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation
et de la Promotion des Langues nationales
(MENAPLN)**

**DIXIEME MISSION CONJOINTE DE SUIVI
DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'EDUCATION DE BASE
(10^e MCS/PDSEB)**

Aide-mémoire

23 juin 2022

LB

JA

SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	3
INTRODUCTION	4
I. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDSEB	5
I.1. <i>Suivi des recommandations de la 9^e mission conjointe de suivi du PDSEB</i>	5
I.2. <i>Appréciation du rapport annuel 2021 de mise en œuvre du PDSEB</i>	7
I.3. <i>Appréciation de la performance du PDSEB en 2021</i>	7
II. ETAT DES REFLEXIONS SUR LES THEMES PRIORITAIRES PAR PROGRAMME EN 2021	9
II.1 <i>Développement de l'accès à l'éducation de base formelle</i>	9
II.2 <i>Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle</i>	10
II.3 <i>Développement de l'éducation non formelle</i>	10
II.4 <i>Gestion financière et allocation des ressources</i>	10
II.5 <i>Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle</i>	10
III. THEMES PRIORITAIRES POUR 2022.....	11
III.1 <i>Développement de l'accès à l'éducation de base formelle</i>	11
III.2 <i>Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle</i>	11
III.3 <i>Développement de l'éducation non formelle</i>	11
III.4 <i>Gestion financière et allocation des ressources</i>	11
III.5 <i>Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle</i>	11
CONCLUSION	12
ANNEXE 1 : TABLEAU DES RECOMMANDATIONS	13
ANNEXE 2 : ACTIONS POUR L'ABOUTISSEMENT DES RECOMMANDATIONS DE LA 9 ^e MCS	14
ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DES THEMES PRIORITAIRES DE L'ANNEE 2022	14
ANNEXE 4 : EVOLUTION DES INDICATEURS DU PDSEB	15
ANNEXE 5 : TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS DU PDSEB	16
ANNEXE 6 : MATRICE DE SUIVI DES INDICATEURS DU PSEF	19
ANNEXE 7 : INDICATEURS DE LA PART VARIABLE DU PME, DOMAINES DE L'EFFICIENCE, DE L'EQUITE ET DES ACQUIS SCOLAIRES..	24

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BEP	: Brevet d'Etudes professionnelles
BEPC	: Brevet d'Etudes du premier Cycle
BQP	: Brevet de Qualification professionnelle
CAST/CSS	: Compte d'Affectation spéciale du Trésor/Cantines scolaires du secondaire
CAST/FSDEB	: Compte d'Affectation spéciale du Trésor/Fonds de Soutien au Développement de l'Enseignement de Base
CE	: Cours élémentaire
CEB	: Circonscription d'Education de Base
CEP	: Certificat d'Etudes primaires
CM	: Cours moyen
COGES	: Comité de Gestion d'Etablissement scolaire
COVID 19	: Coronavirus Disease 2019/Maladie à coronavirus 2019
CP	: Cours préparatoire
CQP	: Certificat de Qualification professionnelle
DAF	: Direction de l'Administration des Finances
DGEC	: Direction générale des Examens et Concours
DGENF	: Direction générale de l'Education non formelle
DGESS	: Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles
DGREIP	: Direction générale de la Recherche en Education et de l'Innovation pédagogique
DIOSPB	: Direction de l'Information, de l'Orientation scolaire et professionnelle et des Bourses
DRH	: Direction des Ressources humaines
EDI	: Elève déplacé interne
EFTP	: Enseignement et Formation techniques et professionnels
ENF	: Education non formelle
ESU	: Education en Situation d'Urgence
FCB	: Formation complémentaire de Base
GRH	: Gestion des Ressources humaines
GTDENF	: Groupe thématique Développement de l'Education non formelle
MCS	: Mission conjointe de Suivi
MENA	: Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
MENAPLN	: Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
MOD	: Maitrise d'Ouvrage déléguée
ONG	: Organisation non gouvernementale
ONG/AD	: Organisation non gouvernementale/ Association de Développement
PDI	: Personne déplacée interne
PDSEB	: Programme de Développement stratégique de l'Education de Base
PIP	: Programme d'Investissement public
PPM	: Plan de Passation des Marchés
PSEF	: Plan sectoriel de l'Education et de la Formation
PSDEBS	: Plan stratégique de Développement de l'Education de Base et de l'Enseignement secondaire
PTF	: Partenaire technique et financier
SIGE	: Système d'Information et de Gestion de l'Education
SIN@folo	: Système informatisé Nafolo
SG	: Secrétariat général
SN-ESU	: Stratégie nationale de l'Education en Situation d'Urgence
SP-PLNEC	: Secrétariat permanent de la Promotion des Langues nationales et de l'Education à la Citoyenneté
ST-ESU	: Secrétariat technique de l'Education en Situation d'Urgence
TACH	: Taux d'Achèvement
TAP	: Taux d'Achèvement au Primaire
TBA	: Taux brut d'Admission
TBS	: Taux brut de Scolarisation
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
TICE	: Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
UEMOA	: Union économique et monétaire Ouest africaine

INTRODUCTION

Le Programme de Développement stratégique de l'Education de Base (PDSEB 2012-2021) a été mis en œuvre en 2021 dans un contexte marqué par la persistance de la crise sécuritaire. Malgré cette crise, les acteurs et partenaires de l'éducation sont restés mobilisés pour assurer la continuité éducative. Cette mobilisation a été accompagnée par des actions et des mesures de réformes éducatives notamment i) l'adoption du Plan stratégique de Développement de l'Education de Base et de l'Enseignement secondaire (PSDEBS 2021-2025) qui succède au PDSEB, ii) l'extension des établissements polyvalents et des lycées scientifiques, iii) la délégation des crédits du Compte d'Affectation spéciale du Trésor/Fonds de Soutien au Développement de l'Enseignement de Base (CAST/FSDEB) aux directions déconcentrées, iv) la création des régies d'avances à caractère spécifique du CAST/FSDEB, v) la poursuite de la réforme curriculaire et des activités de l'éducation en situation d'urgence, vi) la tenue des Assises nationales de l'Education nationale.

Depuis 2012, les résultats de la mise en œuvre du PDSEB sont appréciés annuellement à travers une mission conjointe de suivi réunissant l'ensemble des acteurs et partenaires de l'éducation. La dixième mission conjointe de suivi (10^e MCS) qui s'inscrit dans cette série s'est déroulée en deux phases : l'atelier technique et la réunion des décideurs.

L'atelier technique s'est déroulé du 06 au 10 juin 2022 à Bobo-Dioulasso à la Maison de la culture Mgr Anselme Titianma SANON. Il a été placé sous la coordination de Monsieur Ibrahima SANON, Secrétaire général du Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN) et de Monsieur Hugues LEGROS, Représentant résident de Lux-Development, au titre de l'Ambassade du Luxembourg, Chef de file des Partenaires techniques et financiers (PTF) de l'éducation et de la formation au Burkina Faso. L'atelier a regroupé 34 participantes et 161 participants, soit 195 personnes provenant :

- du MENAPLN ;
- des ministères partenaires¹ ;
- des partenaires techniques et financiers ;
- des organisations non gouvernementales et associations de développement ;
- de la société civile ;
- des partenaires sociaux.

Les résultats attendus de l'atelier technique étaient les suivants :

- une appréciation approfondie, détaillée du rapport d'exécution des réalisations physiques et financières de 2021 du PDSEB est faite et assortie de recommandations ;
- l'état de mise en œuvre des recommandations, des actions ainsi que des thèmes prioritaires issus de la 9^e MCS du PDSEB est apprécié et les orientations nécessaires sont formulées pour les suites éventuelles de leur mise en œuvre ;
- des recommandations pertinentes et des orientations stratégiques par programme et sous-programme pour l'exécution du plan d'action 2022 du PSDEBS sont formulées ;
- un thème prioritaire de réflexion est identifié par groupe thématique.

Le présent aide-mémoire, validé et adopté lors de la réunion des décideurs tenue le 23 juin 2022, présente les principales conclusions et recommandations de la 10^e MCS.

¹ MATDS, MFPTPS, MEFP, MSJE.

I. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDSEB

I.1. Suivi des recommandations de la 9^e mission conjointe de suivi du PDSEB

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveau de réalisation	Observations	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
1	Développement de l'accès à l'éducation de base formelle						
1.1	Relire les textes relatifs à l'orientation scolaire et professionnelle permettant de faciliter le passage entre les paliers	DIOSPB	10 ^e MCS	Textes relatifs à l'orientation scolaire et professionnelle relus, adoptés et diffusés	Non réalisée	<ul style="list-style-type: none"> Comité de relecture mis en place Inventaire des textes existants fait Nouvelles modalités d'orientation définies Textes conformes aux nouvelles modalités d'orientation élaborés Nouveaux textes validés Projets de décret et d'arrêtés d'application élaborés. 	<ul style="list-style-type: none"> Adopter les nouveaux textes Diffuser les nouveaux textes.
2	Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle						
2.1	Elaborer un document de promotion de l'éducation bilingue/multilingue pour une éducation de qualité au Burkina Faso	SP-PLNEC	10 ^e MCS	Document disponible, adopté et diffusé	Non réalisée	<ul style="list-style-type: none"> Projet de rapport diagnostic de la situation de l'éducation bilingue élaboré TDR pour l'enquête d'opinion élaborés Financement acquis Enquête d'opinion réalisée Traitement et analyse des données collectées en cours TDR élaborés pour le diagnostic et atelier programmé 	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser le rapport Valider le rapport Adopter le rapport Diffuser le rapport
2.2	Conduire une étude analytique des disparités selon le genre, la région et le milieu de résidence et les établissements dans les résultats aux examens scolaires	DGEC	10 ^e MCS	Rapport d'études sur les disparités selon le genre, la région et le milieu de résidence et les établissements dans les résultats aux examens scolaires, disponibles	Non réalisée	<ul style="list-style-type: none"> Méthodologie d'enquête élaborée Analyse documentaire effectuée TDR pour la réalisation de l'activité disponibles Requête de financement non aboutie et recherche de financement en cours. <p>Le résultat intermédiaire qui était de disposer d'un rapport d'analyse issue de la revue documentaire est atteint.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la recherche de financement pour terminer l'étude.

15

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveau de réalisation	Observations	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
3	Développement de l'éducation non formelle						
3.1	Réviser les outils de collecte de données statistiques pour prendre en compte les nouveaux besoins d'information relatifs à la qualité de l'ENF.	DGESS	10 ^e MCS	Nouveaux besoins en informations statistiques pris en compte dans les outils de collecte des données.	Non réalisée	<ul style="list-style-type: none"> Fiche d'identification des nouveaux besoins élaborée, amendée et validée par le groupe thématique Nouveaux besoins identifiés Fiche synthèse des nouveaux besoins transmise à la DGESS <p>Le dispositif de collecte de la DGESS ne lui permettant pas de disposer de certaines informations spécifiques, les besoins d'information complémentaires feront l'objet d'outils spécifiques à renseigner par les opérateurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les nouveaux besoins dans les outils de collectes des données statistiques ENF de la DGESS Elaborer des outils spécifiques pour la collecte des données par les opérateurs
4	Gestion financière et allocation des ressources						
4.1	Relire le manuel de procédures du CAST/FSDEB pour prendre en compte les éléments de remédiation des difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre sur le terrain.	DAF	10 ^e MCS	Manuel de procédures relu et validé.	Réalisée	<ul style="list-style-type: none"> Le manuel de procédures révisé est soumis pour signature 	<ul style="list-style-type: none"> Reproduire le manuel de procédures une fois signé Mettre le manuel de procédures du CAST/FSDEB à la disposition des structures
5	Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle						
5.1	Concevoir un système de gestion informatisé des ressources humaines du MENAPLN.	DRH	10 ^e MCS	Application disponible et déployée aux différents niveaux du MENAPLN	Non réalisée	Le résultat intermédiaire qui était de procéder au recrutement du développeur du logiciel a été atteint.	<ul style="list-style-type: none"> Concevoir et développer l'application Tester et corriger l'application Déployer l'application Former les utilisateurs

En termes de bilan, sur les six (06) recommandations de la 9^e MCS, une a été entièrement réalisée. Sur les (05) autres non réalisées, trois ont été reconduites et deux dont le niveau de mise en œuvre est très avancé, seront achevées par des actions prévues à l'annexe n°2. Les principales raisons qui justifient la non-réalisation des cinq recommandations sont la mise à disposition tardive des ressources suite au dysfonctionnement du SIN@folo et la non-évaluation des coûts de la mise en œuvre de certaines recommandations avant l'adoption du plan d'action du ministère.

1.2. *Appréciation du rapport annuel 2021 de mise en œuvre du PDSEB*

Le rapport annuel 2021 est d'une bonne qualité rédactionnelle et bien structuré. Les informations fournies ainsi que l'effort d'analyse des écarts entre les résultats de 2021 et ceux des années antérieures permettent d'apprécier la performance de l'exécution physique et financière du Plan d'action 2021.

Le rapport présente les données désagrégées selon le genre, l'inclusion et relatives à l'éducation en situation d'urgence (ESU). Sur le plan financier, il contient, entre autres, des données relatives aux critères de bonne gouvernance en matière de passation des marchés publics ainsi que des annexes qui permettent une bonne analyse des allocations budgétaires et des résultats enregistrés.

Cependant, certains points méritent d'être améliorés. Il s'agit notamment i) d'harmoniser la présentation des encadrés, graphiques et tableaux, ii) de fournir plus de données sur l'Education non formelle (ENF) en situation d'urgence, iii) de fournir plus d'informations sur les élèves et apprenants déplacés internes réinscrits et ceux restés dans les zones de départ, iv) de poursuivre les efforts de collecte des données relatives aux réalisations des acteurs externes (ONG/AD, Projets hors PIP) dans tous les programmes, v) d'approfondir l'analyse des écarts constatés au niveau de certains indicateurs², vi) de fournir davantage d'explications sur les écarts significatifs entre les taux d'exécution financière et physique des programmes.

1.3. *Appréciation de la performance du PDSEB en 2021*

➤ **Développement de l'accès à l'éducation de base formelle**

Au préscolaire, le taux de préscolarisation est de 6,2% en 2020/21 contre 6% en 2019/20, soit un gain de 0,2 point de pourcentage. Pour les filles, il est de 6,2% et celui des garçons, 6,1%. Pour l'ensemble, la cible de 8,4% visée en 2021 n'est pas atteinte. Cela s'explique, entre autres, par le fait que les mesures de réforme n'ont pas pu être mises en œuvre.

Au primaire, le taux brut d'admission (TBA) de 97,3% en 2020/21 est en hausse de 2,4 points de pourcentage par rapport à 2019/20. Pour les filles, il est de 96% et celui des garçons, 98,5%. Pour l'ensemble, la cible visée de 105,4% en 2021 n'est pas atteinte. Quant au taux brut de scolarisation (TBS), il s'élève à 86,1% (garçons 84,9% et filles 87,3%). Ce taux est en baisse globale de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2019/20. La cible visée de 95,8% en 2021 n'est pas atteinte. En ce qui concerne la parité, l'indice du TBA au primaire a atteint 0,97 en 2020/21. Celui du TBS s'établit à 1,03 ; l'égalité d'accès filles/garçons est atteinte et mieux, elle est en faveur des filles.

Au post-primaire, le TBA passe de 40,32% en 2019/20 à 42,9% en 2020/21 (garçons 39,3% et filles 46,5%), soit une hausse de 2,58 points de pourcentage. Cependant, la cible de 58,6% visée en 2021 n'est pas atteinte. Le TBS est passé de 49,3% en 2019/20 et à 47,3% en 2020/21 (garçons 42,5% et filles 52,5%), soit une baisse de 2 points de pourcentage. La cible visée de 62,0% en 2021 n'est pas atteinte. Les indices de parité aussi bien du TBA que du TBS en 2020/21 traduisent une légère disparité en faveur des filles avec des valeurs respectives de 1,18 et 1,23. Les données des trois dernières années montrent que le taux moyen d'accroissement des élèves de l'EFTP est de 11,6%.

Au secondaire, le TBA passe de 16,7% en 2019/20 à 19,5% en 2020/21 (garçons 19,4% et filles 19,6%), soit une hausse de 2,8 points de pourcentage. Le TBS passe de 21,9% en 2019/20 à 22,3% en 2020/21 (garçons 23,4% et filles 21,2%), soit une hausse de 0,4 point de pourcentage. Le taux moyen d'accroissement des élèves de l'EFTP est de 15,9%.

Malgré l'évolution positive des taux moyens d'accroissement, les effectifs de l'EFTP par rapport à ceux du post-primaire et du secondaire de l'enseignement général restent faibles. Cela s'explique, entre autres, par l'insuffisance de l'offre en EFTP, la faible connaissance des filières porteuses dans le domaine de l'EFTP.

La non atteinte de la plupart des cibles visées par le PDSEB en 2021 s'explique essentiellement par l'impact de l'insécurité et de l'orpaillage sur le système éducatif.

² Les cibles de certains indicateurs du plan d'action 2021 ont été réajustées et ne correspondent pas nécessairement aux cibles du PDSEB 2012-2021.

➤ Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle

Au primaire, le taux d'achèvement est de 62,4% en 2021 (57,3% pour les garçons et 67,7% pour les filles) contre 60,3% en 2020, soit une hausse de 2,1 points de pourcentage.

Au post-primaire, le taux d'achèvement est de 36,7% en 2021 (32,6% pour les garçons et 41,1% pour les filles) contre 39,0% en 2020, soit une baisse de 2,3 points de pourcentage.

Au secondaire, le taux d'achèvement est de 20,0% en 2021 (21,6% pour les garçons et 18,4% pour les filles) contre 17,5% en 2020, soit une hausse de 2,5 points de pourcentage.

En ce qui concerne les résultats aux examens scolaires, le taux de réussite au Certificat d'Etudes primaires (CEP) est de 60,0% en 2021 (62,3% pour les garçons et 58,2% pour les filles) contre 66,0% en 2020.

Le taux de réussite au Brevet d'Etudes du premier Cycle (BEPC) est de 27,8% en 2021 (32,1% pour les garçons et 24,4% pour les filles) contre 35,5% en 2020.

S'agissant du baccalauréat, le taux de réussite est de 40,0% en 2021 (41,0% pour les garçons et 38,6% pour les filles) contre 39,6% en 2020.

Pour le Certificat d'Aptitude professionnelle (CAP), le taux de succès est de 77,5% en 2021 (82,3% pour les garçons et 71,2% pour les filles) contre 75,0% en 2020.

Pour le Brevet d'Etudes professionnelles (BEP), il est enregistré un taux de succès de 54,8% en 2021 (57,3% pour les garçons et 50,0% pour les filles) contre 57,1% en 2020.

On note que des indicateurs de qualité comme le taux d'achèvement au primaire et au secondaire, les taux de succès au baccalauréat et au CAP ont évolué positivement en 2021 par rapport à 2020.

Cependant, on constate que plusieurs indicateurs n'ont pas atteint leur cible visée en 2021. Cette situation s'explique, entre autres, par i) la mise à disposition tardive des manuels, fournitures et consommables scolaires, ii) l'absence de cantine scolaire dans certains établissements, iii) l'absence de mesures d'accompagnement du passage systématique à l'intérieur des sous-cycles du primaire, iv) la faiblesse des efforts consentis pour accompagner les élèves présentant des difficultés d'apprentissage.

Pour améliorer la performance du programme, il est indiqué d'approfondir la réflexion sur les déterminants de la qualité de l'éducation au Burkina Faso et de renforcer la budgétisation sensible à la qualité de l'éducation.

➤ Développement de l'éducation non formelle

Au niveau de l'ENF des adolescents, l'effectif des apprenantes/apprenants est de 14 266 en 2021 (8 035 femmes et 6 231 hommes) contre 13 647 en 2020. Le taux de réussite dans les centres pour adolescents toutes formules confondues est de 94,2% en 2021 contre 91,8% en 2020.

Au niveau de l'ENF des jeunes et adultes, l'effectif des apprenantes/apprenants est de 86 405 en 2021 (70 777 femmes et 15 628 hommes) contre 81 350 en 2020. Le taux de réussite toutes formules confondues est de 97,3 % en 2021 contre 96,9 % en 2020.

Le nombre de déclarés alphabétisés des adolescents et des jeunes/adultes est de 42 802 en 2021 (34 531 femmes et 8 271 hommes) contre 42 749 en 2020.

On note qu'au niveau de l'éducation non formelle, malgré la situation sécuritaire, les résultats sont en hausse même si les écarts restent faibles. Le renforcement des capacités des acteurs et le suivi/supervision des activités d'ENF, entre autres, ont contribué à cette performance.

➤ Gestion financière et allocation des ressources

Au plan financier, le taux d'exécution est de 96,41% en 2021 contre 93,93% en 2020, soit une hausse de 2,48 points de pourcentage.

Le taux d'exécution « base liquidée » du budget général hors charges de personnel et hors financements extérieurs est de 96,04% en 2021 contre 95,07% en 2020. Celui du CAST/FSDEB est de 68,91% en 2021 contre 59,19% en 2020. Ce niveau d'exécution s'explique entre autres par les difficultés rencontrées dans l'exploitation de l'application SIN@folo ainsi que la conclusion tardive des marchés entrant dans le cadre du Programme d'Urgence

LB

JH

pour le Sahel- Burkina Faso (PUS-BF) et dont la validation des sites identifiés pour le programme est intervenue en mai 2021.

Le taux d'exécution du Compte d'Affectation spéciale du Trésor/Cantines scolaires du secondaire (CAST/CSS) est de 69,55% en 2021 contre 33,60% en 2020. Ce niveau d'exécution qui est en évolution positive par rapport à 2020, aurait pu être amélioré si certains dossiers engagés sur ce compte avaient abouti.

Le taux d'exécution des projets et programmes du PIP est de 62,77% en 2021 contre 90,72% en 2020. Cette baisse du niveau d'exécution s'explique par l'impact de la COVID-19 et de l'insécurité sur la mise en œuvre de certaines activités.

Le taux d'exécution des ressources transférées aux communes « base engagée-visée » est de 39,53% en 2021 contre 71,23% en 2020. Ce faible niveau d'exécution s'explique principalement par la situation sécuritaire, les dysfonctionnements de certains conseils municipaux et leur insuffisance en ressources humaines qualifiées.

Pour ce qui est de la passation des marchés en 2021, le taux d'exécution du budget général y compris le CAST/CSS est de 93,71% en nombre de lignes et de 85,88% en valeur. Celui du CAST/FSDEB est de 86,39% en nombre de lignes et de 76,03% en valeur. Ce niveau d'exécution en valeur des marchés sur le CAST-FSDEB s'explique essentiellement par la révision tardive du plan d'action pour prendre en compte les activités indexées sur le report de solde. Le taux d'exécution des marchés des projets et programmes du PIP est de 60,00% en nombre de lignes et de 96,24% en valeur.

Le constat est qu'en 2021, l'utilisation des procédures de droit commun au MENAPLN est de 20,09% en nombre de lignes et à 49,67% en valeur. Ces taux sont en-deçà des normes fixées par l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA) en matière de bonne gouvernance qui se situent à au moins 85% pour les procédures de droit commun. En dépit des efforts pour le regroupement des lignes, les seuils des indicateurs de bonne gouvernance de l'UEMOA n'ont pas été atteints. Cette situation s'explique par les révisions du Plan de Passation des Marchés (PPM) qui a engendré la création de nouvelles lignes pour prendre en compte les nouveaux besoins des structures.

Quant à l'indicateur de l'effort national en faveur du secteur de l'éducation de base y compris le secondaire, il est de 25,39% en 2021 contre 24,93% en 2020.

Pour améliorer davantage la performance de la gestion financière, il est suggéré i) d'expérimenter les accords-cadres pour le recrutement des agences de la maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) en vue de la réalisation des infrastructures éducatives à bonne date, ii) d'adapter le transfert des ressources destinées à l'acquisition des vivres, fournitures et consommables scolaires au contexte sécuritaire, iii) d'approfondir la réflexion sur l'efficacité et l'efficacité du système éducatif pour transformer les ressources en résultats.

➤ **Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle**

Ce programme enregistre un taux global de mise en œuvre de 75,31% en 2021 contre un taux de 80,90% en 2020, ce qui induit une baisse de la performance de 5,59 points de pourcentage.

Cette contreperformance pourrait s'expliquer, entre autres, par : i) les difficultés rencontrées dans l'expérimentation du SIN@folo et ii) la crise sécuritaire ayant occasionné la non réalisation de certaines activités au niveau des actions telles que la « Planification et suivi évaluation des activités », la « Gestion des ressources financières et matérielles » et la « Communication et information ».

Malgré le contexte d'insécurité et les difficultés d'exécution du programme Pilotage, le taux d'exécution physique du plan d'action 2021 a atteint 83,67% contre 82,52% en 2020. Par programme, le taux d'exécution physique est de 89,86% contre 95,29% en 2020 pour l'Accès, de 78,37% contre 89,66% en 2020 pour la Qualité et de 91,15 % contre 64,75% pour l'ENF en 2020.

II. ETAT DES REFLEXIONS SUR LES THEMES PRIORITAIRES PAR PROGRAMME EN 2021

II.1 Développement de l'accès à l'éducation de base formelle

Thème prioritaire : « Comment favoriser l'accès à l'éducation des filles et des élèves vulnérables au sein des populations déplacées internes ? »

L'examen de ce thème a permis de relever que le nombre d'élèves déplacés internes (EDI) réinscrits dans des établissements au niveau des localités d'accueil a connu un progrès remarquable entre 2020 et 2021. Ces efforts

sont ressentis plus au niveau des EDI garçons qu'au niveau des EDI filles. Pour favoriser l'accès à l'éducation des filles au sein des personnes déplacées internes (PDI), il faudrait en plus des efforts de réinscription des EDI dans les établissements d'accueil, diagnostiquer les goulots d'étranglement à la réinscription des filles EDI et mener des actions conséquentes pour les éradiquer.

Au regard de cette situation, il est recommandé d'améliorer l'accès des filles EDI par la prise d'autres mesures complémentaires (octroi des bourses, amélioration des conditions de vie des parents, sensibilisation, etc.) en sus des efforts de réinscription.

II.2 Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle

Thème prioritaire : « *Quelles orientations pour une éducation à distance efficiente ?* »

Dans le cadre de la réflexion sur ce thème, il a été retenu d'élaborer une stratégie de l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation par le numérique et la formation à distance pour prendre en compte les réalités nouvelles telles que l'avènement d'une société numérique et les crises sanitaire et sécuritaire que connaît notre pays.

A l'étape actuelle, les travaux ont permis d'établir un rapport diagnostic qui a révélé un faible niveau de financement du plan d'action et a mis en exergue la nécessité de renforcer les capacités humaines, techniques et institutionnelles dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE). Les prochaines étapes concerneront la rédaction et la validation de la stratégie assortie d'un plan d'action.

II.3 Développement de l'éducation non formelle

Thème prioritaire : « *Quelle articulation efficace entre éducation de base, formation professionnelle et insertion socio-économique pour une meilleure qualité de l'ENF ?* »

La réflexion sur le thème a permis entre autres i) d'examiner les obstacles à l'articulation pertinente entre éducation de base, formation et insertion professionnelle ii) de faire un état des lieux des profils et des compétences des sortants de l'ENF et iii) d'identifier les difficultés majeures à leur insertion socioéconomique. Les insuffisances relevées sont entre autres : la faible opérationnalisation des passerelles, l'insuffisance d'actions d'accompagnement des sortants après leur formation, l'inadaptation des offres de formation post-alpha, le faible encadrement et la rareté des opportunités de stages pratiques en entreprise.

II.4 Gestion financière et allocation des ressources

Thème prioritaire : « *Les ressources financières du MENAPLN transférées aux communes et la délégation de crédits aux structures déconcentrées : suivi-évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des missions de terrain et exploration des modalités de transfert des fonds CAST/FSDEB aux communes* ».

La réflexion sur le thème a permis d'élaborer un plan d'action spécifique à partir des recommandations issues des missions terrain puis de proposer un projet de protocole d'accord entre le MENAPLN et les communes pour le transfert des fonds CAST/FSDEB. En perspective, il s'agira de diversifier les sources de financement pour s'assurer de la mise en œuvre complète des recommandations et de poursuivre l'exploration d'autres modalités opérationnelles de transfert des ressources aux communes.

II.5 Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle

Thème prioritaire : « *Quelles perspectives pour le développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire à la fin du PDSEB ?* »

La réflexion sur le thème prioritaire a permis de disposer d'un référentiel appelé Plan stratégique de Développement de l'Education de Base et de l'Enseignement secondaire (PSDEBS 2021-2025) qui a été adopté par l'arrêté conjoint N°2021-474/MENAPLN/MEFP du 31 décembre 2021. La vision du PSDEBS est : « *A l'horizon 2025, le Burkina Faso dispose d'un système d'éducation de base et d'enseignement secondaire démocratique, performant, résilient, contribuant à la formation de citoyens responsables, producteurs et créatifs pour soutenir son développement économique et social* ».

III. THEMES PRIORITAIRES POUR 2022

III.1 Développement de l'accès à l'éducation de base formelle

L'Etat et les partenaires au développement font des efforts pour le financement de la cantine scolaire. Malgré ces efforts, des insuffisances demeurent. Il s'agit, entre autres, de la mise à disposition tardive des vivres aux établissements et de la couverture partielle de l'année scolaire. Au regard d'une part de ces insuffisances et d'autre part de l'importance de la cantine scolaire pour le maintien des élèves à l'école, il est nécessaire de trouver des mécanismes plus appropriés pour améliorer l'approvisionnement à temps et le fonctionnement de la cantine scolaire durant toute l'année scolaire. Ainsi, il a été retenu le thème : « **Quels mécanismes pour une pérennisation et une amélioration de la qualité des cantines scolaires au Burkina Faso ?** »

III.2 Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle

La réflexion sur le thème a permis d'opter pour l'élaboration d'une stratégie de l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation par le numérique et la formation à distance assortie de son plan d'action. A ce titre, une analyse diagnostique sur l'éducation à distance a été réalisée. Il reste la rédaction de la stratégie et son plan d'action. Le processus n'étant pas achevé, le thème : « **Quelles orientations pour une éducation à distance efficiente ?** » a été reconduit.

III.3 Développement de l'éducation non formelle

Il existe plusieurs alternatives éducatives pour la prise en charge des besoins des apprenants adultes, jeunes et adolescents des structures d'éducation non formelle. Cependant, peu d'entre elles prennent en compte la situation des apprenants affectés par la crise sécuritaire. Pour assurer la continuité éducative, il est nécessaire de développer des passerelles adaptées, d'où le thème de réflexion : « **Comment mieux opérationnaliser les passerelles au profit des apprenants des structures d'éducation non formelle pour une prise en charge efficace des enfants et adolescents affectés par la crise sécuritaire?** »

III.4 Gestion financière et allocation des ressources

A la suite de sorties terrain, un plan d'action spécifique a été élaboré pour améliorer la gestion des ressources financières aux niveaux déconcentré et décentralisé. Au regard du faible niveau de mise en œuvre des activités dudit plan, il a été retenu le thème de réflexion suivant : « **Les ressources financières du MENAPLN transférées aux communes et la délégation de crédits aux structures déconcentrées : suivi du plan d'action de mise en œuvre des recommandations issues des missions de terrain** ».

III.5 Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle

L'analyse de la performance de la mise en œuvre du PDSEB révèle que plusieurs cibles ne sont pas atteintes. Cette contreperformance s'explique par divers facteurs dont la persistance de la crise sécuritaire. Par conséquent, il est nécessaire d'interroger le dispositif institutionnel de pilotage du PSDEBS pour améliorer les performances, d'où le thème : « **Education et crise sécuritaire : quel dispositif institutionnel de pilotage pour relever les défis ?** »

CONCLUSION

Les travaux de la 10^e MCS du PDSEB se sont bien déroulés. En termes de bilan, la mise en œuvre des recommandations issues de la 9^e MCS n'a pas été satisfaisante. Les raisons sont, entre autres, la persistance de la crise sécuritaire, la révision tardive du plan d'action 2021, l'expérimentation de SIN@folo ayant entraîné des retards dans l'exécution du budget.

Le rapport de mise en œuvre du PDSEB montre que certains indicateurs ont progressé sans atteindre leurs cibles de 2021.

Pour améliorer la performance globale du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire, les défis à relever sont entre autres : i) la pérennisation de la cantine scolaire, ii) la réalisation à temps des infrastructures éducatives, iii) le développement accéléré de l'EFTP, iv) la prise en charge des besoins d'éducation et de formation des enfants hors école, v) l'amélioration de l'encadrement de proximité, vi) le renforcement des capacités des enseignants pour une prise en charge appropriée des élèves en difficultés d'apprentissage, vii) l'accroissement des allocations en faveur de l'éducation en situation d'urgence et de l'éducation non formelle, viii) la poursuite de la déconcentration des ressources financières, ix) une budgétisation plus sensible à la qualité de l'éducation, x) la poursuite du dialogue social.

Pour faire face à ces défis, des mesures fortes sont prises par le MENAPLN en collaboration avec les partenaires. Ce sont, notamment, la mise en œuvre des orientations issues des Assises nationales sur l'Education nationale, la tenue régulière des cadres de concertation, la poursuite de la mise en œuvre des stratégies nationales de l'ESU et de l'EFTP.

La prochaine MCS, première du PSDEBS, est prévue en avril 2023.

Fait à Ouagadougou, le 23 juin 2022.

Ont signé :

Pour les Partenaires Techniques et Financiers
de l'éducation de base,
la Cheffe de Coopération de l'Ambassade du Luxembourg
à Ouagadougou, Burkina Faso,
Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers
de l'éducation et de la formation



Jil Haentges

Pour le Gouvernement,
le Ministre de l'Education nationale, de
l'Alphabétisation et de la Promotion
des Langues nationales,



Wendkouni Joël Lionel BILGO

Annexe 1 : Tableau des recommandations

La dixième MCS du PDSEB a retenu six (06) recommandations, soit trois (03) nouvelles et trois (03) reconduites.

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre
1	Développement de l'accès à l'éducation de base formelle					
	1.1. Améliorer l'accès et le maintien à l'école des élèves/enfants déplacés internes (EDI) et des réfugiés	ST-ESU	1 ^{ère} MCS du PSDEBS	Dispositif de prise en charge des EDI et réfugiés, élaboré, validé et diffusé	Nouvelle recommandation	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les possibilités d'absorption des EDI et des réfugiés dans le système - Analyser les besoins des EDI et des réfugiés dans les zones de repli - Elaborer un dispositif de prise en charge des EDI et des réfugiés - Diffuser le dispositif de prise en charge des EDI et des réfugiés
2	Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle					
	2.1. Elaborer un document de promotion de l'éducation bilingue/multilingue pour une éducation de qualité au Burkina Faso	SP-PLNEC	1 ^{ère} MCS du PSDEBS	Document disponible, adopté et diffusé	Recommandation reconduite	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un document de promotion de l'éducation bilingue - Présenter le document de promotion au groupe thématique qualité - Présenter le document aux membres du cadre partenarial - Adopter le document par arrêté.
	2.2. Conduire une étude analytique des disparités selon le genre, la région et le milieu de résidence et les établissements dans les résultats aux examens scolaires	DGEC	1 ^{ère} MCS du PSDEBS	Rapport d'études sur les disparités selon le genre, la région et le milieu de résidence et les établissements dans les résultats aux examens scolaires, disponible. Résultat intermédiaire attendu à la 9 ^{ème} MCS : Rapport d'analyse issu de la revue documentaire disponible	Recommandation reconduite	<ul style="list-style-type: none"> - Mener une enquête qualitative complémentaire - Rédiger un rapport d'étude assortie d'un plan de mise en œuvre des recommandations
3	Développement de l'éducation non formelle					
	3.1. Rendre opérationnel le triptyque éducation de base, formation professionnelle et insertion socio-économique	DGENF	1 ^{ère} MCS du PSDEBS	Référentiel sur le triptyque éducation de base, formation professionnelle et insertion socio-économique est opérationnel	Nouvelle recommandation	<ul style="list-style-type: none"> - Disséminer le document de la réflexion sur l'articulation entre éducation de base, formation professionnelle et insertion socio-économique - Elaborer un référentiel de mise en œuvre - Diffuser le référentiel auprès des acteurs - Intégrer le triptyque dans les mécanismes de financement
5	Gestion financière et allocation des ressources					
	5.1. Expérimenter les accords-cadres dans le recrutement des agences MOD en vue de la réalisation des infrastructures éducatives à bonne date	DMP	1 ^{ère} MCS du PSDEBS	Les agences MOD ont été recrutées sur la base des accords-cadres	Nouvelle recommandation	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir l'avis du ministère en charge des finances - Dérouler la procédure de recrutement des agences MOD
6	Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle					
	5.2. Concevoir un système de gestion informatisé des ressources humaines du MENAPLN.	DRH	1 ^{ère} MCS du PSDEBS	Application disponible et déployée aux différents niveaux du MENAPLN. Le résultat intermédiaire qui était de procéder au recrutement du concepteur du logiciel a été atteint	Recommandation reconduite	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et développer l'application - Tester et corriger l'application - Déployer l'application - Former les utilisateurs.

Annexe 2 : Actions pour l'aboutissement des recommandations de la 9^e MCS

N°	Recommandations entamées	Actions	Résultats attendus à l'échéance	Structures responsables
1	Développement de l'accès à l'éducation de base formelle			
	Relire les textes relatifs à l'orientation scolaire et professionnelle permettant de faciliter le passage entre les paliers	Adopter les nouveaux textes Diffuser les nouveaux textes.	Textes relatifs à l'orientation scolaire et professionnelle relus, adoptés et diffusés	DIOSPB
2	Développement de l'éducation non formelle			
	Réviser les outils de collecte de données statistiques pour prendre en compte les nouveaux besoins d'information relatifs à la qualité de l'ENF	Intégrer les nouveaux besoins dans les outils de collectes des données statistiques ENF de la DGESS Elaborer des outils spécifiques pour la colle des données par les opérateurs	Nouveaux besoins en informations statistiques pris en compte dans les outils de collecte des données	DGESS

Annexe 3 : Tableau récapitulatif des thèmes prioritaires de l'année 2022

N°	Groupes thématiques	Thèmes prioritaires
1	Développement de l'accès à l'éducation de base formelle	<i>Quels mécanismes pour une pérennisation et une amélioration de la qualité des cantines scolaires au Burkina Faso ?</i>
2	Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle	<i>Quelles orientations pour une éducation à distance efficiente ?</i>
3	Développement de l'éducation non formelle	<i>Comment mieux opérationnaliser les passerelles au profit des apprenants des structures d'éducation non formelle pour une prise en charge efficace des enfants et adolescents affectés par la crise sécuritaire ?</i>
4	Gestion financière et allocation des ressources	<i>Les ressources financières du MENAPLN transférées aux communes et la délégation de crédits aux structures déconcentrées ; suivi du plan d'action de mise en œuvre des recommandations issues des missions de terrain</i>
5	Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle	<i>Education et crise sécuritaire : quel dispositif institutionnel de pilotage pour relever les défis ?</i>

Annexe 4 : Evolution des indicateurs du PDSEB

Objectif stratégique 1 : Accélérer le développement quantitatif de l'offre d'éducation de base et réduire les inégalités de toutes sortes												
Niveau	Indicateurs objectivement vérifiable	Valeur de référence	Prévision		Valeurs réelles							Source de vérification
		2011/12	2014/2015	2020/21	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/2019	2019/2020	2020/2021	
Précolaire	Nombre d'inscrits au préscolaire	59 533	216 571	197 554	73 081	55 003	67 733	81 931	105 485	124006	130411	Annuaire statistiques du préscolaire
	Taux de préscolarisation	3,5%	11,5%	8,4%	3,5%	2,9%	3,5%	4,1%	5,2%	6,0%	6,2%	
Primaire	TBA au primaire	88,3%	100,0%	105,3%	98,8%	100,1%	102,6%	104,8%	98,0%	94,9%	97,3%	Annuaire statistiques du primaire
	TBS au primaire	79,6%	95,8%	96,7%	83,7%	86,1%	88,5%	90,7%	88,8%	86,6%	86,1%	
	Taux de transition du primaire au post-primaire	51,4%	93,2%	75,4%	66,9%	65,8%	61,3%	68,2%	61,6%	53,5%	56,0%	
Post-primaire	TBA au post-primaire	35,7%	67,3%	58,6%	49,6%	44,5%	41,8%	49,9%	45,7%	40,3%	42,9%	Annuaire statistiques du post-primaire et secondaire
	TBS au post-primaire	34,9%	47,8%	62,0%	44,9%	46,6%	49,0%	52,0%	50,5%	49,3%	47,3%	
Objectif stratégique 2 : Améliorer la qualité, la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'éducation de base formelle												
Niveau	Indicateurs objectivement vérifiable	Valeur de référence	Prévision		Valeurs réelles							Source de vérification
		2011/12	2014/2015	2020/21	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/2019	2019/2020	2020/2021	
Primaire	Taux d'achèvement au primaire	55,1%	58,5%	77,8%	58,4%	58,2%	60,3%	63,0%	61,7%	60,3%	60,0%	Annuaire statistiques du primaire
	Taux de réussite au CEP	65,2%	76,1%	100,0%	73,5%	62,1%	73,7%	65,8%	55,2%	66,0%	62,4%	
Objectif stratégique 3 : Alphabétiser et former prioritairement les jeunes de 15-24 ans arrivant sur le marché du travail, conformément aux orientations de la SCADD afin de contribuer d'une part, à porter le taux d'alphabétisation à 60% en 2015 (PRONAA) dont 60% de femmes et 75% en 2020 dont 60% de femmes et d'autre part, accroître le niveau de qualification des jeunes												
Education non formelle	Indicateurs objectivement vérifiable	Valeur de référence	Prévision		Valeurs réelles							Source de vérification
		2011/12	2014/2015	2020/21	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/2019	2019/2020	2020/2021	
	Nombre d'enfants hors de tout système scolaire	775 450	61889	0		1 415 349	1 414 086	1 329 124	1 453 734	1 549 832		Projections démographiques et annuaire statistiques du MENAPLN
	Taux d'alphabétisation	28,0%	60,0%	75,0%	34,5%	-	-	39,3%	-	-	-	
	Taux promotion AI/FCB	86,0%	90,0%	96,0%	91,6%	92,3%	93,5%	93,8%	92,4%	91,6%	94,9%	

Annexe 5 : Tableau de suivi des indicateurs du PDSEB

Programme	Indicateurs de résultats	2012/2013		2013/2014		2014/2015		2015/2016		2016/2017		2017/2018		2018/2019		2019/2020		2020/2021		2022	
		Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu									
A. Formel	ACCES																				
	<i>Précolaire</i>																				
	Nombre d'inscrits (Public + privé)		67 321	76 484	72 210	85 667	73 081	95 204	55 003	130 887	67 733	161 691	81 931	193 677	305 485	157 887	124 006	176 882	130 411	197 554	
	% de filles		49,4	50	49,4	50	49,6	50	49,1	50	49		48,9		49		49,3		49,3	49,3	
	<i>Primaire</i>																				
	1. Nouveaux inscrits au CP1 (Privé+Public)	530 213	498 123	583 369	541 877	598 024	584 047	633 868	605 085	643 775	634 548	643 775	661 578	665 069	632 117	646 859	625 589	662 859	655 404	677 659	
	Nombres de filles Inscrites	252 756	240 601	285 185	256 285	292 187	278 016	309 669	288 775		303 849		316 531		301 518		300 790		315 798	327 555	
	% de filles	47,7	48,3	48,9	47,3	48,9	47,6	48,90	47,7		47,9		47,8		47,7		48,1		48,2	48,3	
	2. Taux brut d'admission (Privé+Public)	98,5	92,6	97,3	97	100	98,8	105	100,1	100,9	102,6	102	104,8	103,1	98	104,2	94,9	105,3	97,3	106,3	
	TBA Filles (%)	98,1	93,4	93,1	94,8	95,5	96,2	109	97,8		100,6		102,7		95,7		93,5		96,0	97,5	
	TBA 43 CP (%)		62,9	80,2	75,3	83,4	78,5	86,5	78		72,5		76,6		70,2		67,6		71,6		
	TBA 43 CP Filles (%)		65	71,3	67,4	75,7	75,6	80,1	75,4		70,4		74,2		68		65,5		69,7		
	3. Taux brut de scolarisation (%)	87,8	83,1	86,9	83	91,8	83,7	95,8	86,1	87,3	88,5	93	90,7	93,1	88,8	95,0	86,6	96,7	86,1	98,4	
	TBS Filles (%)	86,1	82,9	85,9	83,2	86,2	83,9	90,2	86,4		89		90,9		89,2		87,5		87,3	91,0	
	TBS 43 CP (%)		51,7	52,3	52,2	60	53,8	67,7	54,9		55		57,6		55,5		55		59,1		
	TBS 43 CP Filles (%)		52,4	47,5	48,3	56	49,6	64,3	54,1		54,2		56,5		54,7		54,5		58,8		
	4% des effectifs en zone rurale				73,6	-	72	-	73		73,2		74,1		73,4		71,9		71		
	5. Nombre de salles de classe		48217	53625	50444	54 097	55 098	58 014	59 938		64 218		67 709		67 238		66 870		66 466		
	6. Nombre de maîtres chargés de cours		49411	53625	50582	54 413	54 610	58 534	59 001	54 110	62 761		66 082		65 824		65 341		66 497		
	<i>Post-primaire</i>																				
	7. Effectifs totaux		613 889	786 807	813 654	961 449	812 180	1 136 091	876 820	1 090 220	1 162 297	1 261 618	1 050 354	1 379 310	1 046 425	1 108 095	1 049 792	1 191 233	1 041 663	1 284 565	
	Dont filles		285 230	358 807	372 654	444 491	394 838	530 175	434 470		562 097		534 257		540 984		549 410		558 113	651 736	
	8. Nouveaux inscrits en 6 ^{ème} (Public + privé)		171 816	93 238	90 892	230 844	238 696	282 924	222 120	263 816	215 571	285 808	263 974	303 041	244 393	248 145	223 853	278 526	251 930	301 098	
Nombres de filles Inscrites		80 033	43 729	42 992	108 623	119 286	133 257	110 697		107 162		134 374		123 013		113 076		133 609	149 420		

53

Programme	Indicateurs de résultats	2012/2013		2013/2014		2014/2015		2015/2016		2016/2017		2017/2018		2018/2019		2019/2020		2020/2021		2022	
		Prévu	Réalisé	Prévu																	
	% de filles		46,6	46,9	47,3	47,1	50	47,1	49,8		49,7		50,9		50,3		50,5		53,0	49,6	
	9. Taux brut d'admission (Public + privé)	38,6	44,9	39,8	48,4	49,6	54,9	44,6	51,2	41,8	54	49,9	56,7	45,7	57,9	40,3	58,6	42,9	59,4		
	TBA Filles (%)	36,5	50,3	38,7	56,8	50,8	51,3	45,7		43,1		52,9		48,1		42,1		46,5	51,4		
	10. Taux brut de scolarisation (%)	36,7	40,8	38,2	45	44,9	48,8	46,6	52,4	49	57,1	52	59,2	50,5	60,5	49,3	62,0	47,3	63,5		
	TBS Filles (%)	34,4	38,2	36,8	41,4	44,4	46,3	47,2		50,5		54,6		54,1		53,57		52,5	59,5		
B. Non formel	11. Nombre d'inscrits en AI + autres formules	174 079	199 155	191 639	391 605	118 954	411 185	47 478		31 924		71 719		63 014		46 469		48 418			
	% des femmes	69,4	46,9	47,3	60	69,4	60	74,3		77,1		78,2		80,5		80,8		82,4			
	12. Nombre d'inscrits en FCB + autres formules	265 699	304 498	210 779	393 383	121 411	411 606	44 294		34 364		64 917		64 058		45 669		42 039			
	% des femmes	68,4	60	69,2	60	69	60	75,4		76,2		78,6		80,7		80,7		82,3			
A. Formel	QUALITE																				
	<i>Primaire</i>																				
	13. Taux de redoublement par sous cycle (%)																				
	CP	3,8		3,5		3,7		3,6		3,8		3,6		3,6		3,8		2,6			
	Dont filles	3,4		3,1		3,3		3,2		3,3		3,2		3,2		3,4		2,7			
	CE	6,2		5,7		6,1		6		6,2		5,9		5,8		6,1		4,9			
	Dont filles	5,8		5,4		5,6		5,5		5,6		5,3		5,2		5,5		4,9			
	CM	15,6		13,6		9,1		10,5		12,8		10,4		12,1		14,1		8,9			
	Dont filles	16,8		14,6		9,9		11,3		13,7		10,9		13		14,9		10,3			
	16. Taux d'abandon par sous cycle (%)																				
	CP	4,3		4,7		5,3		4,5		5,5		4,8		8		8,3		4,81			
	Dont filles	4		4,5		4,9		4,2		5,2		4,6		7,6		7,7		6,59			
	CE	5,9		6,2		6,4		6,1		7		5		9,3		9,7		6,79			
Dont filles	2,9		4,3		3,1		2,7		3,3		2,1		5		5,5		5,2				
17. Taux de promotion par sous cycle (%)																					

Programme	Indicateurs de résultats	2012/2013		2013/2014		2014/2015		2015/2016		2016/2017		2017/2018		2018/2019		2019/2020		2020/2021		2022															
		Prévu	Réalisé	Prévu																															
	CP		91,9		91,7		91,1		91,9		90,7		91,6		88,3		87,8		90,2																
	Dont filles		92,6		92,2		91,8		92,6		91,4		92,2		89,2		89		89,2																
	CE		88,3		88		88,1		88,5		87,4		89,7		85,5		84,8		87,6																
	Dont filles		90,7		90,2		90,4		90,9		90		91,5		88,6		87,8		88,5																
	18. Taux de réussite au CEP (%)		60,9		82,2		77,5		73,5		80,2		62,1		73,7		65,8		55,2		65,9		60,0												
	Dont filles		65,1		80,2		70,7		65,7		72		63,1		52,6		63,9		58,2																
	19. Taux d'achèvement au primaire		59,5		57,6		68,2		58,4		72,6		58,2		64,1		60,3		64		63		68,5		61,7		75,6		60,3		77,8		62,4		80,0
	Dont filles		59,6		59,7		60,4		61,3		64,3		67,6		66,3		64,9		67,7																
	20. Ratio livres/élève																																		
	Calcul		1,5		0,6		1		1,05		1		0,94		0,84		0,73		0,72		0,67		0,67												
	Lecture		1		0,9		1		0,81		1		0,71		0,64		0,58		0,53		0,51		0,58												
	Post-primaire																																		
	21. Taux de redoublement par niveau (%)																																		
	6 ^{ème}		22,7		21,5		22,6		22,7		22		22,6		21,5		21,2		16,7																
	Dont filles		23,5		21,9		23,1		23,3		22,4		23,1		21,4		15,9																		
	5 ^{ème}		22,4		21,1		22,7		23		19,6		18,8		18,3		19,1		16,5																
	Dont filles		23,6		21,8		23,5		25,5		20,1		19,1		18,6		19,2		16,1																
	4 ^{ème}		25,5		22,6		24,2		23,7		22,4		18,2		18,8		18,9		18,7																
	Dont filles		27,3		23,8		25,2		24,5		23,2		18,2		19,6		19,4		18,9																
	22. Taux d'abandon par niveau (%)																																		
	6 ^{ème}		12,3		12,5		13,5		13,2		11,7		8,4		13,9		13,8		12,1																
	Dont filles		11,1		11,4		12		12,1		10,8		6,8		11,8		13,2		11,8																
	5 ^{ème}		11,5		10,7		9,4		8,2		8,9		8,6		11		11,1		14,7																
	Dont filles		10,4		10		8,3		7,9		8,6		8,3		9,8		10,3		13,9																
	4 ^{ème}		12,1		11,8		13,1		12,9		11,5		10,9		11,8		10,6		10,9																

5

Programme	Indicateurs de résultats	2012/2013		2013/2014		2014/2015		2015/2016		2016/2017		2017/2018		2018/2019		2019/2020		2020/2021		2022
		Prévu	Réalisé	Prévu																
	Dont filles		11,3		11,2			12,6		11,9		11,2		11,2		11,4		10,1		10,6
	23. Taux de promotion par niveau (%)		0																	
	6 ^{ème}		65		66			63,8		64,1		66,3		69		64,5		65,2		71,3
	Dont filles		65,5		66,7			64,9		64,7		66,8		70,1		66,8		66,4		72,3
	5 ^{ème}		66,1		68,2			67,9		68,8		71,5		72,6		70,6		71,3		68,8
	Dont filles		66		68,2			68,2		68,6		71,3		72,5		71,6		72,5		70,0
	4 ^{ème}		75,4		81,3			75,8		76,3		77,6		81,8		81,2		81,9		70,4
	Dont filles		77,8		80,9			74,8		75,5		76,8		81,8		80,4		80,8		70,5
	24. Taux de réussite au BEPC (%)		22,6		28,7			39,1	41,8	29,7		28,9		42,9		26,6		36,5		27,8
	Dont filles		17,5		24,4			34,1		24,6		24,3		38,6		22,6		32,7		24,4
B. Non formel	25. Nombre d'apprenants au 1er cycle	440 029		373 371			133 725	141 749	53 114	150 254	40 508	159 269	75 311	168 825	66 731	70 068	47 975	73 571	50 713	77 249
	26. Nombre d'apprenants 2nd cycle	54 125		54 746			44 296	48 549	32 887	53 152	31 299	58 133	38 410	63 520	38 964	41 652	33 375	44 511	35 692	47 552
	27. Nombre d'apprenants adolescents	7 058		9 077			8 370	9 207	8 610	10 128	18 257	11 140	14 788	12 255	14 799	15 539	13 647	16 316	13 461	17 132
	27. Nombre de déclarés alphabétisés	237 172		189 581		348 125	113 443	370 276	43 033		30 876		68 114		56 387		42 749		42 802	
	Nombre de femmes	161 541		131 434		201 913	78 336	214 760	31 960		22 911		51 668		45 698		33 767		34 531	
	% de femmes	68,1		69,3		58	69,1	58	74,3		74,2		75,9		81		79		80,7	
	28. Taux d'alphabétisation	ND		34,5			34,5	ND	ND		ND		39,3		ND		ND		ND	

Annexe 6 : Matrice de suivi des indicateurs du PSEF

Domaine	Nature indicateur	Valeur de base	Indicateurs											Origine	Date de production/Périodicité	Moyens de vérification
			2017		2018		2019		2020		2021		2022			
			2016	Réalisé	Prévu											
<i>Indicateurs globaux</i>																
Scolarisation primaire universelle	Taux d'achèvement au Primaire (TAP) [1]	58,2%	60,3%	64,0%	63,0%	68,5%	61,7%	72,9%	60,3%	75,6%	60,0%	77,8%	80,0%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	Pourcentage des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation [2]	19,5%	22,4%	20,0%		19,5%		19,0%		19,0%		22,4%		DGESS/MENA	décembre	Budget de l'Etat

Domaine	Nature indicateur	Valeur de base	Indicateurs											Origine	Date de production/Périodicité	Moyens de vérification
			2017		2018		2019		2020		2021		2022			
			2016	Réalisé	Prévu											
	Part des ressources intérieures pour l'éducation de base [3]	73,3%	ND	73,5%		73,7%		74,0%		74,2%				DGESS/MENA	décembre	Budget de l'Etat
Développement de l'éducation de base	<i>Indicateurs globaux</i>															
	Taux Brut de Scolarisation au primaire (TBS) [4]	86,1%	88,5%	87,3%	90,7%	90,2%	88,8%	93,1%	86,6%	95,0%	86,1%	96,7%	98,4%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	Taux de transition du primaire au post-primaire général [5]	76,5%	73,0%	80,0%	68,2%	78,8%	61,1%	77,7%	53,0%	76,5%	56,0%	75,4%	74,2%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	Effectif des élèves au post primaire technique et professionnel (MENA) [6]	7 596	7 152	67 765	7 099	109 279	7 205	153 212	7 969	201 886	8 981	8 515	9 170	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	Nombre de jeunes inscrits dans les filières de formation professionnelle (MJFIP) [7]	864	nd	2405		3946		5487		7028				DGESS/MJFIP	annuelle	Annuaire statistique
	TBS au préscolaire [8]	2,9%	3,5%	5,4%	4,1%	6,1%	5,2%	6,9%	6,0%	7,6%	6,2%	8,4%	9,1%	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	Ratio élèves/salle de classe au primaire	47,9	47,4	51,9	47,4	52,6	48,1	53,2	48,5	53,9	46,0	50,0	50,0	DGESS/MENA	avril	Annuaire statistique
	Nombre de salles de classe programmées par an au primaire	582	579	1 518		2 472		2 567		2 456		1 204		DGESS/MENA	février	Rapport annuel sur les constructions
	<i>Indicateurs de processus</i>															
	Expérimentation et généralisation progressive des curricula selon le calendrier prévu [9]	35%	oui	oui		oui	Oui	oui	oui	oui		oui	oui	DGREIP/MENA	annuelle	Rapport d'activités
La programmation pluriannuelle des constructions et des transferts aux communes est élaborée et diffusée à temps		oui	oui		oui	Oui	oui	oui	oui		oui	oui	DGESS/MENA	avril	Rapport d'activités	
Réorption des disparités	<i>Indicateurs globaux</i>															
	Indice de parité entre les sexes du taux d'achèvement du primaire	1,11	1,14	1	1,15	1	1,07	1	1,16	1	1,18	1	1	DGESS/MENA	Avril	Annuaire statistique

Domaine	Nature indicateur	Valeur de base	Indicateurs											Origine	Date de production/Périodicité	Moyens de vérification
			2017		2018		2019		2020		2021		2022			
			Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Prévu			
	Indice de parité entre les sexes du taux de transition entre le primaire et le post primaire général	0,98	0,95	0,99	0,95	0,99	0,94	1	0,92	1	0,98	1	1	DGESS/MENA	Avril	Annuaire statistique
	TBS des 43 communes prioritaires - Total	54,9%	55,0%	n.d	57,6%	n.d	55,5%	n.d	55,0%	n.d	59,1%	n.d		DGESS/MENA	Avril	Annuaire statistique
	TBS des 43 communes prioritaires - Filles	54,1%	54,2%	n.d	56,5%	n.d	54,7%	n.d	54,5%	n.d	58,8%	n.d		DGESS/MENA	Avril	Annuaire statistique
<i>Indicateurs de processus</i>																
	Le pourcentage d'écoles publiques avec un ratio élèves/ salle de classe supérieur à 100[10]	1,5%	1,6%	1,2%	1,7%	0,8%	1,7%	0,4%	1,7%	0%	1,5%	0%	0%	DGESS/MENA	Avril	Annuaire statistique
<i>Indicateurs locaux (Expérimentation)</i>																
	Nombre de COGES des communes prioritaires bénéficiant d'appui pour la scolarisation [11]	Sans objet	n.d	40		50		60		70				DGESS/MENA/CEB	Annuelle	Rapport de suivi des projets expérimentaux dans les communes prioritaires
<i>Indicateurs globaux</i>																
Amélioration de la qualité	Score moyen des élèves du plus faible quintile en français [12] - classe de CP1	10,2	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d		20				DGESS/MENA	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis scolaires
	Score moyen des élèves du plus faible quintile en mathématiques [13] - classe de CM2	5,58	n.d	n.d	n.d	12,6	n.d	n.d	n.d	n.d				DGESS/MENA	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis scolaires
	Taux de réussite au CEP	62,1%	73,7%	64,1%	65,8%	66,1%	55,2%	68,0%	66,1%	70,0%	60,0%			DGEB/CEB	Annuel	Rapport spécifique
	Ratio élèves SDC dans le Post-primaire public général	67	63	71	59	70,6	61	70,1	60	69,6	58			DGESS/MENA	Annuelle	Annuaire statistique
	Taux de réussite au BEPC	22,7%	28,9%	29,5%	42,9%	36,4%	26,6%	43,2%	36,5%	50,0%	27,8%			DGEB/CEB	Annuel	Rapport spécifique
<i>Indicateurs de processus</i>																

13

Domaine	Nature indicateur	Valeur de base	Indicateurs											Origine	Date de production/Périodicité	Moyens de vérification
			2017		2018		2019		2020		2021		2022			
			2016	Réalisé	Prévu											
	Affectation des enseignants vers les régions effectives le 15 juillet de chaque année au plus tard (note de service signée avant le 15 juillet)	Oui	Oui	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui		Oui	Oui	SG	Annuelle	Notes de service du MENA
	Pourcentage des classes de CP1 dont les effectifs des élèves excèdent 100	3,7%	3,16%	2,8%	5,00%	1,9%	4,60%	0,9%	4,5%	0%	4,2%	0%	0%	DGESS/MENA	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis scolaires
Renforcement de la décentralisation et de la déconcentration	<i>Indicateurs globaux</i>															
	Pourcentage des ressources transférées aux communes sur le budget de l'Etat pour la réalisation des infrastructures de l'éducation de base	35,0%	68,3%	42,0%		61,0%		81,0%		100%		100%	100%	DAF/MENA DGESS/MENA	Annuelle	Arrêté de transfert de document de programmation pluriannuelle
	Pourcentage des ressources (Etat et CAST) destinées aux structures déconcentrées [14]	74,2%	84,2%	75,7%		77,1%		78,6%		80,0%				DAF/MENA DGESS/MENA	Annuelle	Plan d'actions
	<i>Indicateurs de processus</i>															
	Pourcentage de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1er octobre	8,0%	29,3%	35,0%		50,0%		80,0%		100%		100%	100%	DGESS/MENA	Annuelle	Rapport de suivi
Le rapport annuel de la mise en œuvre du mécanisme de suivi conjoint MENA/Communes aux ressources transférées est élaboré et examiné lors de la mission conjointe de suivi	Oui	Oui	Oui				Oui	Oui	Oui	Oui		Oui	Oui	DGESS/MENA	Annuelle	Rapport d'activités

[1] Projections 2017-2020 : ligne 135 du modèle

[2] Il s'agit du total des ressources allouées à l'éducation sur le total des ressources publiques. Projections 2017-2020 : ligne 31 du modèle

[3] Il s'agit du montant total des ressources publiques allouées à l'éducation de base sur le montant total des ressources publiques allouées au secteur de l'éducation

[4] Projections 2017-2020 : ligne 136 du modèle

[5] Projections 2017-2020 : ligne 228 du modèle

[6] Projections 2017-2020 : ligne 340 du modèle (effectifs publics et privés)

LS

[7] Cet indicateur regroupe les apprenants : pour le CQP et le BQP

[8] Projections 2017-2020 : ligne 50 du modèle

[9] L'expérimentation des nouveaux curricula de l'éducation de base a démarré à la rentrée 2016. Elle se déroule selon un calendrier glissant, chaque année dans les deux niveaux de chaque sous-cycle des cycles de l'éducation de base, en commençant par les premiers sous-cycles. La généralisation progressive suit le même principe : après expérimentation, les curricula sont généralisés progressivement aux effectifs des sous-cycles concernés.

[10] Il s'agit de l'ensemble des écoles primaires publiques dont le rapport entre le nombre total d'élèves et le nombre de salles de classe est supérieur à 100 rapporté au nombre total d'écoles.

[11] Cet indicateur se rapporte à l'activité « d'implication des COGES dans le suivi de la scolarisation des élèves dans les zones à faibles taux de scolarisation », programmée dans le PAP 2017-2020

[12] Il s'agit du résultat moyen en français obtenu par les 20% des élèves les plus faibles du niveau CP1. L'année de base correspond à l'année 2014.

[13] Il s'agit du résultat moyen en mathématiques obtenu par les 20% des élèves les plus faibles du niveau CM2. L'année de base correspond à l'année 2012.

[14] Il s'agit du rapport entre l'ensemble des ressources (Etat et CAST) programmées au niveau des structures déconcentrées incluant les ressources budgétisées dans les directions centrales mais destinées aux structures déconcentrées et les ressources totales du MENA.

Annexe 7 : Indicateurs de la part variable du PME, domaines de l'efficience, de l'équité et des acquis scolaires

INDICATEURS DU DOMAINE DE L'EFFICIENCE	2017/2018		2018/2019		2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
	Cible	Réalisation	Cible	Réalisation	Valeurs cibles			
PART VARIABLE 1								
Indicateur principal 1 : Part des dépenses de fonctionnement du CAST, allouée aux DREPPNF, DPEPPNF et CEB	35%	35,63%	40%	52,74%	45%	N/A	N/A	N/A
Indicateur intermédiaire 1 : Part du budget de fonctionnement alloué aux DREPPNF, DPEPPNF et CEB dans le budget de l'Etat	Part constante ou en hausse du budget de fonctionnement de l'Etat alloué à ces structures déconcentrées							
PART VARIABLE 2	Valeur de référence		Valeurs cibles					
Indicateur principal 2 : Part des crédits de fonctionnement (acquisition biens et services) des directions centrales hors dépenses d'intervention dans le budget du MENAPLN et CAST/FSDEB hors salaire	16,10%		14,48%		13,50%	13,00%	12,50%	N/A
Indicateur intermédiaire 2 : Part du budget des services déconcentrés et des structures rattachées hors salaire allouée à la formation continue des enseignants du primaire dans le budget total hors salaire des services déconcentrés et des structures rattachées (Etat + CAST/FSDEB)	15,06%		12,94%		15,50%	17,50%	20,00%	N/A
INDICATEURS DU DOMAINE DES ACQUIS SCOLAIRES	2017/2018		2018/2019		2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
PART VARIABLE 1	Cible	Réalisation	Cible	Réalisation	Valeurs cibles			
Indicateur final de résultat 1 : Ratio manuels essentiels (<i>lecture et calcul</i>) conformes au nouveau curriculum par élève de CP1 et CP2, à la rentrée scolaire 2019/2020, valeur moyenne de ce ratio pour un échantillon représentatif d'écoles. Valeur cible : 1,5 manuels/2 élève et aucune école non servie dans l'échantillon	-	-	-	-	1,5 manuels / 2 élèves ³ et aucune école non servie dans l'échantillon	N/A	N/A	N/A
Indicateur intermédiaire 1 : En décembre 2018, le marché d'édition et d'impression des manuels de lecture et d'écriture conformes au nouveau curriculum de CP1, CP2 est attribué. L'atteinte de cet indicateur de processus permettra le décaissement en 2019 de 50 % de la part variable basée sur le critère des acquis scolaires	Marché attribué au plus tard 15 avril 2019	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A	N/A
PART VARIABLE 2	Valeur de référence 2018/2019				Valeurs cibles			
Indicateur final de résultat : % d'enseignants de CP1-CP2 formés appliquant dans leur classe au moins 75% des recommandations liées aux formations continues (FC) auxquelles ils ont participé	-				N/A	70%	80%	N/A
Indicateur intermédiaire de processus :								
Nombre d'enseignants de CP								
• (a) % d'enseignants de CP1-CP2 ayant reçu au moins 15 jours de formation continue présentielle en deux ans, dans le cadre de la nouvelle stratégie de formation continue.					15 247	16 185	17 180	18 237
					-	85%	90%	50%
								N/A

³ Même si le processus logistique est bien maîtrisé, les fréquents transferts d'élèves d'une école à l'autre font qu'il reste possible que les prévisions d'effectifs, école par école, soient inexactes. Il n'est donc pas prudent de fixer une cible à 2 manuels par enfant. Atteindre avec certitude une telle cible conduirait à majorer de beaucoup les allocations de manuels par rapport aux prévisions d'effectifs par école et entraînerait un surcoût inutile.

13

INDICATEURS DU DOMAINE DE L'EFFICIENCE	2017/2018		2018/2019		2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
	Cible	Réalisation	Cible	Réalisation	Valeurs cibles			
PART VARIABLE 1								
<ul style="list-style-type: none"> (b) % des enseignants de CP1 et CP2 ayant reçu chaque année scolaire au moins 4 visites d'appui pédagogique de la part d'un encadreur pédagogique (CPI, IEPD) formés aux nouvelles démarches de renforcement des pratiques pédagogiques et 8 visites d'appui pédagogique de la part du directeur d'école, selon les normes de la SIREP 					70%	85%	90%	N/A
INDICATEURS DU DOMAINE DE L'EQUITE	2017/2018		2018/2019		2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
PART VARIABLE 1 & 2	Valeur de référence			Valeurs cibles 2019-2023				
Indicateur final de résultat : Taux d'accroissement annuel des effectifs scolarisés en primaire dans les 6 régions Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre-Nord, Est, Sahel et Sud-Ouest								
<ul style="list-style-type: none"> (a) dans les 4 régions Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre-Nord et Sud-Ouest : (b) dans les 2 régions Est et Sahel 	5,80%		6,0%		6,0%	6,0%	6,0%	6,0%
	6,30%				0	3,5%	6,0%	6,5%
Indicateur intermédiaire de processus :								
<ul style="list-style-type: none"> (a) Nombre de salles de classe fonctionnelles supplémentaires du public dans les 4 régions : Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre-Nord et Sud-Ouest aux rentrées scolaires 2020, 2021 et 2022 (offre d'éducation). (b) Nombre de communes (y inclus ses partenaires) des régions Est et Sahel ayant exécuté des actions concrètes pour l'inscription et le maintien des enfants à l'école primaire, y compris des réponses en situation d'urgence (demande d'éducation) 	147		198		372	380	389	398
	ND		ND		30	50	61	61